



Redéploiement Surv' de Roissy CDG

Should I stay... or should I go...

Avec un trafic aérien qui ne reprend pas, voire déclinant, des frontières qui se referment au gré de la pandémie, la Directrice Générale estime que cela a de nombreuses incidences sur l'activité aéroportuaire notamment en termes d'activité des agents se trouvant dans des terminaux qui sont fermés, certains depuis avril 2020.

Lors d'une audioconférence avec les organisations syndicales, elle a exposé les deux options qui selon elle peuvent être envisagées, à savoir restructurer les brigades des terminaux fermés ou bien redéployer les effectifs des terminaux vers des postes où l'administration en a besoin, et cela hors toute base de volontariat.

L'UNSA Douanes a clairement émis le souhait d'un redéploiement sur la base du volontariat, mais également ouvert à l'ensemble des brigades de la DR Roissy Voyageurs.

Selon la commande de la DG, le Directeur Interrégional devait préparer un redéploiement des agents des BSE T1, T2C et T3 puisque leurs terminaux de rattachement n'ont pas de perspectives proches de réouverture.

Or, pour ne citer qu'eux, les agents du T3 se sentent tout particulièrement trahis. En effet il leur a été demandé de s'adapter à ce nouveau contexte et de se concentrer sur des missions auparavant secondaires. Aujourd'hui ils ont réussi à développer une activité pleine et variée, et on leur annonce qu'ils sont finalement impactés par ce redéploiement forcé. Les agents ressentent un fort sentiment d'injustice, tout le travail et les efforts fournis n'ont servi à rien. On a le sentiment que notre haute hiérarchie n'apprend jamais des erreurs passées, même les plus récentes. Le gouvernement a pourtant été récemment copieusement étrillé pour avoir ostracisé pendant les confinements les commerces "non essentiels". Eh bien là, ils reprennent gaiement la même rhétorique avec les agents de ces brigades !

Lors d'une bilatérale, le DI a présenté le plan qui impactera la DR Roissy Voyageurs :

Proposition d'une liste de postes

La DG proposera prochainement une liste de postes à pourvoir, sur l'ensemble du territoire.

Les brigades concernées

L'enquête est ouverte à l'ensemble des agents (tous grades confondus) des brigades de terminaux et de la BSERI, seuls en sont exclus les agents des BILC, BSES, BSER, CCF Surv', CODA, et du Bourget.

L'UNSA Douanes est à moitié satisfaite car en décembre, nous avons sollicité la DG pour que l'ensemble des brigades puissent se voir offrir la possibilité de se porter volontaire pour un redéploiement.



Les agents en mode Paris-Spé'

Les agents sélectionnés seront placés sous le statut d'agents missionnés, comme des agents de Paris-Spécial, à savoir qu'ils seront couverts par des frais de mission avec des indemnités qui sont :

- 17,50€ par repas, soit deux taux repas/jour (35€)
 - pour les nuitées dans une ville de + de 200 000 habitants : 90€/jour, 70€/jour dans une autre commune.
- Ces indemnités seront non imposables et versés en sus du traitement mensuel

Attention, pour bénéficier de la prise en charge des nuitées, il faudra présenter une facture lors de l'établissement du Chorus-DT.

Pour venir en aide aux agents redéployés, les DI réceptrices accompagneront ces agents dans la recherche d'un logement

Les agents volontaires partiront au minimum 3 mois en mission. Comme pour les agents qui ont saisi l'opportunité du premier redéploiement, les agents seront repris dans l'application Matthieu, colleront à la cote de service et au régime horaire de la brigade d'accueil. La DIPA se chargera du transfert des équipements et de l'armement.

L'UNSA Douanes a soulevé qu'il y a aura une dichotomie pécuniaire entre les agents du premier volet de redéploiement et ceux du second. Le DI dit que l'écart sera corrigé, puisque les premiers redéployés se verront ouvrir le taux de nuitées (là aussi sur présentation d'un justificatif).

Pour l'UNSA Douanes, il faut en complément des postes proposés, que le DI réponde favorablement à la demande des agents qui avaient répondu en octobre sur un potentiel redéploiement.

Densification du plan fret

En complément de l'enquête, la DI va intensifier le plan fret, à savoir que des agents de la branche surveillance iront effectuer leurs vacances sur des sites de fret express ou postal, afin de venir en appui des collègues des opérations commerciales.

L'UNSA Douanes avait déjà émis le souhait, lors d'un Comité Technique de Réseau que les agents de la surveillance soient redéployés sur le contrôle de marchandises dans ces vecteurs.

Accentuer la présence douanière sur la plateforme aéroportuaire

Toujours sous la volonté du DI, il faut accentuer la présence des agents sur l'ensemble de la plateforme de Roissy, pour cela il s'appuie sur la BSERI qui sera le pivot avec un complément d'agents d'autres terminaux qui n'auront pas répondu à l'enquête.

Cette réunion a permis au DI de répondre favorablement à certaines de nos inquiétudes à savoir un redéploiement sur la base du volontariat, ouvert à un maximum d'agents de la surveillance, une équité de traitement entre les agents de la première vague et ceux de la seconde.

Mais nous attirons l'attention sur le fait que les agents de Roissy vivent sous une épée de Damoclès, puisque la DG ne s'interdit rien sur le devenir des agents, à savoir déplacement sans volontariat, voire restructuration des brigades, si la situation du trafic aérien devait perdurer et si l'enquête ouverte par le DI ne suffisait pas à atteindre l'objectif d'agents redéployés.

La prochaine étape sera un CTSD avec un complément d'information notamment une information sur la liste des postes.

Prenez soin de vous et de vos proches !

Notre site : www.unsadouanes.fr

